

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VILLECROZE

*à rappeler dans toute correspondance*

**DOSSIER : N° PC 083 149 23 A0012**

Déposé le : 07/11/2023

Demandeur : Monsieur MAENAUT DAVID

Monsieur MAENAUT Yves

Sur un terrain sis à : SAINT JEAN à VILLECROZE  
(83690)

Références cadastrales : 149 AE 216, 149 AE 217,  
149 AE 218, 149 AE 219, 149 AE 220, 149 AE 221,  
149 AI 39, 149 AI 41, 149 AI 45

Monsieur MAENAUT DAVID

Monsieur MEANAUT Yves

0013 RUE EMILE WAUTERS

1020 BRUXELLES / BELGIQUE

Affaire suivie par Nathalie POILVEZ

Messieurs,

Vous avez déposé une demande de Permis de construire le 07/11/2023 pour un projet de régularisation extension et démolition extension garage situé SAINT JEAN à VILLECROZE (83690).

Par lettre du 04 décembre 2023, il vous avait été demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de VILLECROZE en date du **04 mars 2024** vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite de rejet.

Vous pouvez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à VILLECROZE,

Le 05/03/2024

Le Maire

pour le Maire empêché

Rose-Marie ESCARRAT  
Adjointe

